



PLIMMO - SARL au capital de 7 500 €
RCS BOURG EN BRESSE 804112910 00018
Siège social : 30 Rue de Genève 01630 SAINT GENIS POUILLY
Tél : 04.50.20.83.03 - E-mail : saintgenispouilly@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 8 Janvier 2021

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Inférieur à 50.000€	4.583,33 €	5.500,00 €
De 50.001 à 100.000€	6,66 %	8 %
De 100.001 à 170.000€	5,83 %	7 %
De 170.001 à 320.000€	5,00 %	6 %
De 320.001 à 900.000€	4,16 %	5 %
Supérieur à 900 001€	3,33 %	4 %

Ces honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

*Cas particulier

➔ honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires estimation hors mandat de vente : 250 Euros TTC

Honoraire rédaction du compromis de vente : 250 Euros TTC à la charge de l'acquéreur.

N° TVA intra-communautaire : 80411291000018 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier
Carte(s) professionnelle(s) n°CPI01012018 000 028 965 délivrée(s) par la CCI de l'Ain 1 Rue
Joseph Bernier, 01000 Bourg-en-Bresse – Activité(s) : Transaction, Gestion Locative
Garantie financière Transaction et Gestion Locative :
QBE INSURANCE 92931 LA DEFENSE CEDEX, 110 Esplanade Général de Gaulle
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



PLIMMO - SARL au capital de 7 500 €
RCS BOURG EN BRESSE 804112910 00018
Siège social : 30 Rue de Genève 01630 SAINT GENIS POUILLY
Tél : 04.50.20.83.03 - E-mail : saintgenispouilly@laforet.com

Locations – Barème à compter du 1^{er} Mai 2017

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail zone tendue** : 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail autre zone** : 8 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation**, hors gestion locative : 2 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur pour toutes surfaces habitables en dessous de 100 m².

Honoraires pour les autres baux :

Garage / parking / box :

Recherche locataire et rédaction du bail 250 € TTC à la charge partagée entre le locataire et le bailleur. Etat des lieux et restitution clefs/bips 65 € TTC à la charge partagée entre le locataire et le bailleur.

Habitation (Hors résidence principale) :

14 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge partagée entre le locataire et le bailleur, visite du logement, constitution du dossier, entremise-négociation, état des lieux.

Professionnels et commerciaux :

10 % HT du loyer annuel, soit 12 % TTC à la charge partagée entre le locataire et le bailleur, visite du local/logement, constitution du dossier, entremise-négociation.

Gestion locative – Barème à compter du 2 Juin 2020

Détail des prestations disponible sur demande en agence

Pack classique : 5% HT des sommes encaissées (loyer + charges), soit 6 % TTC à la charge du bailleur

Pack confort : 5,83% HT des sommes encaissées (loyer + charges), soit 7 % TTC à la charge du bailleur

Pack privilège : 6,67% HT des sommes encaissées (loyer + charges), soit 8 % TTC à la charge du bailleur

Pack privilège neuf : 7,5% HT des sommes encaissées (loyer + charges), soit 9 % TTC à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : 80411291000018 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier
Carte(s) professionnelle(s) n°CPI01012018 000 028 965 délivrée(s) par la CCI de l'Ain 1 Rue
Joseph Bernier, 01000 Bourg-en-Bresse – Activité(s) : Transaction, Gestion Locative
Garantie financière Transaction et Gestion Locative :
QBE INSURANCE 92931 LA DEFENSE CEDEX, 110 Esplanade Général de Gaulle
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



PLIMMO - SARL au capital de 7 500 €
RCS BOURG EN BRESSE 804112910 00018
Siège social : 30 Rue de Genève 01630 SAINT GENIS POUILLY
Tél : 04.50.20.83.03 - E-mail : saintgenispouilly@laforet.com

Prestations particulières – Barème à compter du 2 Juin 2020

Etat des lieux de sortie (Baux régis par la loi du 6 juillet 1989) :

150 Euros TTC minimum, 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur pour toutes surfaces habitables au-delà de 50m².

ERP: 25,00 Euros TTC charge bailleur.

Etat des Lieux de sortie (Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989) 250 € TTC

minimum à la charge du bailleur, 4 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur pour toutes surfaces habitables au-delà de 60m².

Honoraires de rédaction d'avenant au bail : 100 Euros TTC à la charge du locataire

Honoraires estimation hors mandat de location : 90 Euros TTC

N° TVA intra-communautaire : 80411291000018 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier

Carte(s) professionnelle(s) n°CPI01012018 000 028 965 délivrée(s) par la CCI de l'Ain 1 Rue

Joseph Bernier, 01000 Bourg-en-Bresse – Activité(s) : Transaction, Gestion Locative

Garantie financière Transaction et Gestion Locative :

QBE INSURANCE 92931 LA DEFENSE CEDEX, 110 Esplanade Général de Gaulle

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



PLIMMO - SARL au capital de 7 500 €
RCS BOURG EN BRESSE 804112910 00018
Siège social : 30 Rue de Genève 01630 SAINT GENIS POUILLY
Tél : 04.50.20.83.03 - E-mail : saintgenispouilly@laforet.com

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972
et de l'arrêté du 3 octobre 1983

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°32427793604 ouvert auprès de Banque Populaire des Alpes.

Nom et adresse du garant : QBE INSURANCE(Europe) ILMITED
110 Esplanade du Général de Gaulle, Cœur de Défense Tour A, 92931 PARIS LA
DEFENSE CEDEX

Montant de la garantie : 110 000 Euros

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.

N° TVA intra-communautaire : 80411291000018 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier
Carte(s) professionnelle(s) n°CPI01012018 000 028 965 délivrée(s) par la CCI de l'Ain 1 Rue
Joseph Bernier, 01000 Bourg-en-Bresse – Activité(s) : Transaction, Gestion Locative
Garantie financière Transaction et Gestion Locative :
QBE INSURANCE 92931 LA DEFENSE CEDEX, 110 Esplanade Général de Gaulle
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.